



Destinataires:

Gouvernements cantonaux

Berne, 24 novembre 2021

**Scénario-cadre 2030/2040 pour la planification du réseau électrique :
ouverture de la procédure de consultation**

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Le 24 novembre 2021, le Conseil fédéral a mandaté le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication pour mener une consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des autres milieux intéressés concernant le projet du scénario-cadre 2030/2040 pour la planification du réseau électrique.

Le scénario-cadre d'économie énergétique représente pour les gestionnaires du réseau de transport et du réseau de distribution suprarégional une base essentielle pour l'élaboration ou l'actualisation de leur planification de réseau. Lors de l'élaboration du scénario-cadre selon l'article 9a de la loi sur l'approvisionnement en électricité, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) s'est appuyé sur les objectifs de politique énergétique de la Confédération ainsi que sur les données de référence macroéconomiques, tout en tenant compte du contexte international. Le scénario-cadre est soumis à l'approbation du Conseil fédéral; il est contraignant pour les autorités concernant les questions liées aux réseaux électriques.

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au **10 mars 2022**.

Le dossier mis en consultation est disponible à l'adresse Internet
<https://www.fedlex.admin.ch/fr/consultation-procedures/ongoing#DETEC>

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés, nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti:

szenariorahmen@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'indiquer le nom et les coordonnées de la personne à qui nous pouvons nous adresser en cas de question.

À l'expiration du délai de consultation, les prises de position seront publiées sur Internet.



M. Martin Michel, spécialiste réseaux OFEN (martin.michel@bfe.admin.ch, 058 462 57 52) et M. Fabio Rui, spécialiste réseaux OFEN (fabio.rui@bfe.admin.ch, 058 481 55 33), se tiennent à votre disposition pour toute question.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Simonetta Sommaruga